

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION DÈS LE 24 AOÛT 2021

LANCEMENT DU RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT 2020-2021

MONTRÉAL, LE 24 AOÛT 2021 – La Commission de la construction du Québec (CCQ) lance aujourd’hui, en partenariat avec les associations patronales et syndicales de l’industrie de la construction, sa nouvelle offre de formation dans le cadre de la campagne Fiers et compétents.

Au total, plus de 500 formations sont offertes gratuitement à tous les travailleuses et les travailleurs de la construction. Cette nouvelle offre de cours est destinée aux salariés désirant se perfectionner, mais aussi aux personnes apprenties en obligation de formation. Cette année, près d’une vingtaine de nouveaux cours viennent bonifier l’offre, par exemple, les cours Installation de cloisons de structures de textiles tendus et Réparation de surface de béton avec fibres de carbone, pour ne nommer que ceux-ci. Une nouveauté se trouve aussi dans l’offre de formation en ligne. En effet, il sera maintenant possible de suivre les cours d’échafaudage en mode « apprentissage mixte ». Les travailleurs pourront suivre une portion théorique en ligne dans le confort de leur foyer, suivi d’une partie pratique dispensée dans un centre de formation professionnelle avec un formateur expert. Il sera toujours possible de suivre le cours dans son entièreté en présentiel.

Chaque année, plusieurs milliers de travailleurs s’inscrivent à une ou plusieurs activités de perfectionnement. Ce faisant, ils enrichissent leurs connaissances, développent leurs compétences sur le terrain et deviennent des candidats davantage convoités auprès des employeurs qui, eux, assurent l’efficacité et la polyvalence de leur main-d’œuvre et de l’industrie de la construction.

Une offensive promotionnelle sera déployée sur le Web dans les prochaines semaines afin d’encourager la participation des travailleurs aux activités de perfectionnement. La campagne publicitaire signée « Plus forts formés » promeut cette année que si se former est bénéfique pour soi-même, c’est aussi toute l’industrie qui en bénéficie. Chacun peut participer à la croissance d’une industrie plus forte en se perfectionnant.

Pour obtenir plus de détails sur les cours, ou encore, pour savoir comment les employeurs peuvent bénéficier d’une formation créée sur mesure selon leurs besoins, visitez FIERSETCOMPETENTS.COM, communiquez avec l’agent de promotion du perfectionnement au sein de votre association ou appelez la ligne Info-perfectionnement au 1 888 902-2222.

– 30 –

SOURCE : Commission de la construction du Québec
RENSEIGNEMENTS : Mélanie Malenfant
514 210-8451
melanie.malenfant@ccq.org